

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 06/01/2015

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE – Sylvie LARCHEVEQUE – Anne LUPIAC – Patrick PALISSE
– Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD – Joël PUJADE - Lysiane PALISSE – Julien LACROIX

Absent : Stéphane LHUISSIER

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 09/01/2015

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 10
--	---------------------------------	---

ORDRE DU JOUR

1. Vœux du Maire et repas des aînés
2. Demande de subventions et plan de financement suite à intempéries d'Octobre 2014
3. Projet parking salle des fêtes
4. Investissement : demande de subventions
5. Evaluation des employés communaux
6. Extinction de l'éclairage public
7. PLU : ouverture des plis
8. DIA ARENE-PANIZZI / EVEILLEAU
9. Plan Communal de Sauvegarde : validation
10. Eoliennes : retour sur la réunion du 17 décembre
11. Demande de l'Intercommunale de chasse sur la réfection de certains chemin de bois
12. Dépenses d'investissement : ¼ des dépenses de 2014
13. Questions et informations diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Stéphane LHUISSIER est absent excusé et donne pouvoir au maire.

2 points sont été rajoutés à l'ordre du jour, approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal :

1. DIA DEBES/SCI
2. Dépenses d'investissement

1. VŒUX DU MAIRE ET REPAS DES AINES ET ASSOCIATIONS

Les vœux du maire auront lieu à 18 heures le 17 janvier et seront suivis d'un hommage à Lydie SALVAYRE, lauréate du Prix Goncourt 2014, à 18h30. Rendez-vous est donné à tout le Conseil Municipal pour préparation à la salle des fêtes le matin du 17 janvier à 10 heures Une séance de dédicace et, éventuellement de vente, de l'ouvrage « Pas pleurer » sera organisée.

Le repas des aînés, présidents d'association et personnel de la mairie, aura lieu le 24 janvier à 11h30. Rendez-vous est donné à tout le Conseil Municipal pour préparation à la salle des fêtes le 23 janvier à 18h. Le menu a été arrêté.

2. DEMANDE DE SUBVENTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT SUITE A INTEMPERIES D'OCTOBRE 2014

Les intempéries qui ont frappé la commune du 9 au 12 Octobre 2014 ont occasionné d'importants dégâts faisant obstacle notamment au bon fonctionnement d'ouvrages publics.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de solliciter une subvention d'équipement aux collectivités territoriales et leurs groupements pour la réparation des dégâts causés par les calamités publiques, auprès des services de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 10
--	---------------------------------	---

Sont concernés par ce dispositif, en fonction des critères d'éligibilité définis par les textes, les travaux relatifs à la voirie pour un montant total HT de 97 180 € (cette estimation a été réalisée par le Conseil Général après visites sur le terrain).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve les opérations de travaux visant à restaurer à l'identique les biens endommagés à la suite des intempéries survenues sur la commune en date du 9 au 12 octobre 2014, pour un montant des travaux HT de 97 180 €.
- accepte le plan de financement prévisionnel proposé dans la mesure où les services de l'Etat, dans le cadre du dispositif budgétaire du programme 122, le Conseil Général du Gard et le Conseil Régional accorderaient les subventions demandées, pour réparations des dégâts causés par les intempéries (sollicitation globale 80 % du montant HT).
- charge Monsieur le Maire de solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional, l'attribution des subventions contribuant à la réparation des dégâts causés par les intempéries.

3. PROJET PARKING SALLE DES FETES

A partir de la proposition de Julien LACROIX, le Conseil Municipal décide la réalisation d'un parking pour la salle des fêtes en deux phases :

- Construction de places de parking en épi entre la sortie de l'école et l'escalier d'accès à la salle des fêtes
- Ouverture de l'aire de jeux les nuits où la salle des fêtes est occupée et les jours d'occupation par des associations où les participants sont nombreux

Cette réalisation est soumise à l'octroi de subventions qui seront demandées par le maire à partir de devis en cours d'élaboration.

4. INVESTISSEMENT : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il a déjà procédé aux demandes suivantes :

- A Monsieur le Sénateur Sutour : pour des jeux d'enfants à remplacer
- A Monsieur le Député : pour un tracteur pour équipement de la commune
- A Monsieur le Sénateur Fournier : pour rénover l'ancienne sacristie de l'église qui est totalement insalubre

En plus des chantiers déjà évoqués lors des précédentes réunions du Conseil Municipal, des subventions seront demandées, à la Préfecture, au Conseil Général, à l'Agglomération du Gard Rhodanien pour :

- Réfection de la place du village (devis en cours)
- Parking de la salle des fêtes (voir ci-dessus)
- Buse du chemin du Gourde des Canards (devis demandé)
- Porte d'entrée de l'école (devis à demander)
- Menuiseries de l'appartement de l'école (devis à demander)
- Rampe d'accès à la porte de l'école, classe d'Audrey (devis à demander)
- Porte d'entrée de la mairie (devis à demander)
- Mise en place d'une horloge astronomique sur le Secteur Village (devis fait)
- Réalisation de WC aux normes handicapés sous le préau de la classe des Cours Moyens

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 10
--	---------------------------------	---

Ces demandes de subventions, approuvées à l'unanimité par le Conseil Municipal seront demandées en fonction de leur éligibilité :

- A la préfecture
- Au Conseil Général
- A l'Agglomération du Gard Rhodanien
- A la Région

5. EVALUATION DES EMPLOYES COMMUNAUX

L'exercice d'évaluation, confidentiel, a été fait par le Conseil Municipal ; le maire en fera un retour aux employés communaux.

6. EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que, à compter du 7 janvier l'éclairage public sera interrompu de minuit à 6h du matin sauf dans les secteurs ne possédant pas d'automatismes d'extinction (Mas Palisse – La gare – L'église – La salle des fêtes). L'économie escomptée dépasse 50 % de la dépense annuelle.

Le Secteur Village sera équipé en 2015 d'une horloge astronomique comme c'est déjà le cas pour le secteur la Combe de Robin ; nous gagnerons ainsi encore de l'ordre de 5 % de la dépense annuelle dans ce secteur.

7. PLU : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera le 27/01 à 15 heures avec le conseil général.

8. DIA ARENE-PANIZZI / EVEILLEAU ET DIA DEBES / SCI LE CABANON DE CELIA

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption dans l'un et l'autre cas.

9. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : VALIDATION

Le PCS, préalablement diffusé, et intégrant le retour d'expérience des événements climatiques d'Octobre est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal après quelques modifications minimales et intégration des remarques faites en séance.

10. EOLIENNES : RETOUR SUR LA REUNION DU 17 DECEMBRE

Après la réunion du 17 décembre au sein de l'Agglomération du Gard Rhodanien où LE PIN a été désigné comme éligible à la construction d'éoliennes sur son territoire, le Maire a transmis la position de la commune face à cette éventualité.

Pour rappel, délibération – à l'unanimité - du Conseil Municipal du PIN, en date du 4 Novembre 2014 :

« L'analyse du Conseil Municipal sur l'étude d'installation d'éoliennes est le suivant :

- Très forte dégradation du paysage et du patrimoine. Il est à noter que la commune dispose d'un patrimoine paysager exceptionnel aux environs de La Gardie et de l'Oppidum de Saint Vincent. Ce dernier, daté du VI^e siècle avant J.C, est un site fortifié. Il est situé en un lieu élevé (alt. 270m), au sommet de la colline Saint Vincent de Gaujac, et domine une vaste plaine où se rejoignent les Vallées de la Tave et de la Veyre. La Gardie, située dans la commune de Saint Pons La Calm, point culminant de la région (289 m), est un belvédère depuis lequel le promeneur a une vue imprenable à 360 degrés. LE PIN est situé sur le même massif forestier, massif sillonné de chemins de randonnée. Ce massif est visible de l'ensemble du territoire et en

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 5 sur 10
---------------------------------	---

particulier du village. Toute installation d'éoliennes en constituerait une dégradation irréversible et insupportable pour la population de LE PIN.

- Nuisances sonores, en particulier pour les très nombreux promeneurs du massif (voir ci-dessus).
- Plus généralement, impact environnemental très négatif au niveau de la Nation car ces installations (éoliennes) au fonctionnement occasionnel (c'est-à-dire quand il y a du vent) nécessitent la mise en œuvre de moyens de substitution ; ces moyens de substitutions sont le plus souvent des installations polluantes productrices de gaz à effet de serre. A cet égard l'exemple de l'Allemagne est édifiant (centrales au charbon).

Après en avoir délibéré, en regard de ces conséquences très négatives, le Conseil Municipal se prononce, **à l'unanimité contre toute étude d'installation d'éoliennes sur son territoire.** »

11. DEMANDE DE L'INTERCOMMUNALE DE CHASSE SUR LA REFECTION DE CERTAINS CHEMINS DE BOIS

A la demande de l'intercommunale « La Veyre », la commune consacrera une journée de travail à la pelle mécanique pour la remise en état de deux chemins communaux :

- Prioritairement, le « Chemin du Grand Pré »
- En priorité 2, le « Chemin de la Veyre »

12. DEPENSES D'INVESTISSEMENT : ¼ DES DEPENSES DE 2014

Le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération concernant les dépenses d'investissement à réaliser avant l'élaboration du budget 2015. Le Conseil Municipal informé accepte le fait de pouvoir dépenser le ¼ des dépenses d'investissement 2014 jusqu'à élaboration du budget 2015.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents

13. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

13.1. Calendrier des réunions du Conseil Municipal 2015

Le calendrier est adopté.

13.2. Journée de visite du patrimoine communal externe au village

Elle est fixée au 21 mars.

13.3. Modification Commission Patrimoine et Environnement

François BROQUIN est intégré à la Commission. La note sera modifiée en conséquence (action secrétaire de mairie) et remise à jour sur le site internet.

13.4. Agenda Accessibilité

Le Maire expose le contexte au travers :

- De la loi du 11 février 2005 obligeant toutes les communes à mettre tous leurs Etablissements Recevant du Public (ERP) en accessibilité handicapé avant le 1/1/2015.
- De l'ordonnance du 26 septembre 2014, pour les communes ne l'ayant pas fait, à prendre un engagement de le faire avant le 1/09/2015 et le faire dans les trois ans. Les sanctions encourues, en cas de défaut, sont de 45 000 € pour le maire et 235 000 € pour la commune.

Une réunion avec la Préfecture pour mise en oeuvre au sein des communes aura lieu le 7 janvier à Bagnols Sur Cèze. Le Maire et le 3^{ème} Adjoint y participeront.

13.5. Débroussaillage du Chemin de St Jacques de Compostelle

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 6 sur 10
--	---------------------------------	---

Le Maire a rencontré Mme PIQUET de l'Association du Chemin de Saint Jacques de Compostelle le 5 janvier ; l'association pratiquera le débroussaillage du chemin entre le quartier de Mamounta et celui de Camp Long le 17 janvier.

Un document décrivant le tracé du Chemin de Saint Jacques de Compostelle, passant par LE PIN (selon référence internet <http://www.xacobeo.fr/ZF2.01.it.Vach.htm>) est donné en annexe.

13.6. Demande d'autorisation du Moto Club Primeur

Le MOTO CLUB PRIMEUR de LA BASTIDE D'ENGRAS sollicite une autorisation de passage sur le territoire de la commune pour l'Enduro Régional du 2 mai. Le Conseil Municipal accorde cette autorisation.

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00
	Page : Page 7 sur 10

ANNEXE

Tracé du Chemin de Saint Jacques de Compostelle, passant par LE PIN
(selon site internet <http://www.xacobeo.fr/ZF2.01.it.Vach.htm>)

Dans les dernières années du XV^e siècle, un moine des environs de Strasbourg, Herman König von Vach, rédigea un guide rimé à l'usage des pèlerins allemands.

Son itinéraire commence en Suisse, au sanctuaire de Notre Dame de Einsiedeln, centre de pèlerinage au sud du lac de Zurich. Dans le voyage d'aller, il décrit ce qu'il appelle la "obere Strasse", peut-être parce qu'elle part de la haute Allemagne et traverse les Alpes au début de son parcours; en l'opposant à la "Niederstrasse", qu'il décrit dans le voyage de retour, et qui après avoir traversé l'ouest de la France et les Pays-Bas, rentre en Allemagne par Aix-la-Chapelle.

Depuis Einsiedeln (*Eynsiedeln*), qui paraît avoir été choisi avec prédilection comme point de départ par les pèlerins allemands, le chemin que décrit König allait à Lucerne (*Lucern*), et de là, par Berne (*Bern*), Fribourg (*Fryburg*), Moudon (*Merdon*) et Romont (*Reymond*), jusqu'à Lausanne (*Losan*). Ensuite, la frontière entre la Suisse et la Savoie était entre Morges (*Morsel*) et Rolle (*Rol*). En longeant le lac Léman par Nyon (*Nefass*), Coppet (*Küp*), Versoix (*Wasse*), on arrivait à Genève (*Senefass*, *Genff*), où il recommande l'auberge allemande de Peter von Freiburg, à l'entrée de laquelle était accrochée une enseigne avec l'image de Saint Jacques, et qui se trouvait à côté d'une chapelle de l'apôtre. Par Rumilly (*Remiliacus*), Aix-les-Bains (*Ax*) (dont il mentionne les eaux médicinales), Chambéry (*Schamerey*), Les Echelles (*Leytern*), Voiron/ Moirans (*Feroms/Meretin*), L'Albenc (*Aibon*, *Arbon*) (où il y avait une fabrique de peignes), Vinay (*Fynit*) et Saint-Marcellin (*Sankt Marcellyn*), on arrive à Saint Antoine l'Abbaye (*Sankt Anthonio*), à la frontière avec la France. A Saint-Antoine, il recommande aussi les auberges allemandes, où les pèlerins pouvaient trouver de l'aide pour les opérations de change de monnaie.

Le chemin longe ensuite la vallée de l'Isère par sa rive droite, en passant par Romans (*Roman*, *Romannis*), où il y a un hôpital, vers Valence (*Fallentz*), et de là par la rive gauche du Rhône, en mentionnant le passage par Livron sur Drôme (*Liberon*, *Liberonis*), Loriol sur Drôme (*Aureoli*), Montélimar (*Monteloiki*, *Azemarschne*), Châteauneuf du Rhône (*Castel de ratis*, *Castel noue*), Donzère (*Dusera*), Pierrelatte (*Petrasata*, *Petralata*), Lapalud (*Pallude*), jusqu'à Pont-Saint Esprit (*Sanct Spiritus*), avec un pont de pierre qu'on peut passer sans payer de péage. Jusqu'à Nîmes, il cite les localités suivantes: *Trebis* (*Tresis*) (St Nazaire ?), Bagnols sur Cèze (*Balneolis*), **Le Pin (*Bynum*)**, Vallabrix (*Valle brutunt*) et Uzès (*Lucetia*), avec un hôpital. D'Uzès à Nîmes, le terrain est accidenté et on doit aller par de mauvais chemins. À Nîmes (*Nymass*), les pèlerins pouvaient recevoir aumône au couvent des augustins, et au lieu de poursuivre directement vers Montpellier, l'itinéraire fait une courbe prononcée pour passer à Aigues Mortes (*aquas mortis*). À Montpellier (*Mompelyr*), il y a un hôpital de pèlerins, mais son administrateur, signale König, est un ennemi juré des allemands.

L'itinéraire continue par Gigean (*Gyzanum*), Loupian (*Lupianum*) et Saint Thibéry (*Tyberium*) vers Béziers (*Bysere*), et de là, passé l'Orb, à Capestang (*Caput stagnum*), où commence un désert qui va jusqu'à Cabezac (*Cabasaccum*). A Homps (*Ulmis*) on revient en terrain habité, et passant par Marseillette (*Marsilia*) et Trèbes (*Trebiss*) on arrive à Carcassonne (*Gargazon*), avec un hôpital de pèlerins, et de là, par Villepinte (*Villa pinta*), Castelnaudary (*Allefrancken*, *Castelnoue de arrio*), avec hôpital de pèlerins, Avignonet-Lauragais (*Armeto?*), Villefranche de Lauragais (*Fasesio ?*), Montgiscard (*Monteseart*, *Montescart*), Castanet-Tolosan (*Castaneto*), également avec un hôpital, jusqu'à Toulouse (*Doloss*, *Tolosan*)

Depuis Toulouse les hôpitaux de pèlerins sont plus fréquents, et on en trouve parfois plus d'un dans une même localité, sans qu'il en manque généralement à chaque étape. Jusqu'à Auch, l'itinéraire décrit coïncide avec la route actuelle, passant par L'Isle Jourdain (*Insula Jordanis*), Gimont (*Gemonte*) et Aubiet (*Obiel*). Depuis Auch (*Aust*), il ne coïncide avec aucune des principales voies de communication actuelles; en direction est-ouest, il passe par Barran (*Barran*), L'Isle de Noé (*Insula*), Montesquiou (*Montes gibo*), Marciac (*Marsiack*) et Maubourquet (*Mamergeto*), où commence la terre d'Armagnac (*Armer-Jacken-Land*), qui amène à Roncevaux par Morlaas (*Morlaiss*), Arthez (*Artess*), Orthez (*Ortesium*), Sauveterre (*Salua terra*), avec douane à l'entrée de la Navarre, Saint-Palais (*San Blasio*) et Saint Jean Pied de Port (*San Johans stat*). Un village (Larceveau ?) où on fabrique des clous pour les chaussures donne l'occasion de les préparer pour la montée des Pyrénées, et arriver au monastère de Roncevaux (*Rontzefall*).

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00
	Page : Page 8 sur 10

Le guide de König mentionne en Espagne beaucoup moins de localités que dans le midi de la France. Le chemin coïncide avec peu de variantes avec celui du Guide du Liber Sancti Jacobi, et aussi avec celui suivi par Caumont, et celui que Laffi suivra au XVII^e siècle. Il mentionne soigneusement les points où le pèlerin trouve de l'eau et les hôpitaux. De Roncevaux/Roncesvalles (*Rontzefall*) à Pampelune/Pamplona (*Pepelonia*), il y a six milles en descente, et un seul hôpital offre asile au pèlerin. À Pampelune, par contre, où on trouve la cour du roi de Navarre, la cathédrale nourrit douze pèlerins; à Santa Maria et à Santa Maria Magdalena il y a deux hôpitaux, et avant et après la ville, à peu de distance, il y en a deux autres; et un troisième à mi-chemin de Puente la Reina.

La route depuis Puente la Reina (*Ponteregina*), où il y a deux hôpitaux, passe par Los Arcos (*Arcus*), que König appelle "la ville des juifs" (*die Juden staat*), et Viana (*Vianna*), pour arriver à Logroño (*Grüningen, Lagrona*). C'est la première ville du royaume de Castille, et il faut y changer la monnaie. Suivent Navarrete (*Nazareto*), Najera (*Nazera*), Santo Domingo de la Calzada (*Dominicus*), où il mentionne la poule, Grañon (*Graneon*), Redecilla del Camino (*Redihile*), Belorado (*Dolorosa*) et Villafranca Montes de Oca (*Vylfrancken*). Dans presque toutes, jusqu'à Burgos (*Burgess*), il y a un hôpital. Dans cette ville on en compte jusqu'à trente-deux. Il fait allusion à l'histoire d'un administrateur d'un des hôpitaux qui avait empoisonné des centaines de pèlerins et qui avait été condamné à mort. Après Burgos, il mentionne l'église de *Sant Thonges* (couvent de San Anton, avant Castrojeriz); Castrojeriz, qui se transforme sous sa plume en *ey des heist schlos Fritz*, de la même façon qu'il est transposé en Quatre souris dans les itinéraires français; Carrion de los Condes (*Garrison, Charrion*), Sahagun (*Saguna*), Mansilla de las Mulas (*Mansilo*), pour arriver à Leon, où il indique la déviation pour visiter les reliques de *San Salvador* d'Oviedo.

Après Astorga (*Storgess*), sans avoir mentionné auparavant aucune localité entre Leon et cette ville, il signale au pèlerin qu'il doit passer trois ponts et monter une montagne où il y a une grande croix de fer (col de Foncebadon), ce pourquoi il devrait prendre à gauche; mais le conseil de König est d'éviter le passage de ces montagnes: "*Hütte dich vor der Rabenel ist mein rat*", et qu'en prenant à main droite on va à Ponferrada par un autre chemin, que la mention de Santa Marina (*Sancte Maurin*) caractérise suffisamment comme celui du col de Manzanal.

A Ponferrada (*Bonforat*), il mentionne le château, et le nouvel aspect des fermes de la région en hameaux dispersés et rapprochés. Trois milles après, on rencontre Cacabelos (*Kacafelos*), et cinq milles plus loin Villafranca del Bierzo (*Willefrancken*), où le vin est doux et traître. En arrivant dans les montagnes du Cebrero, l'*Allefaber* ou *Malefaber*, célèbres parmi les pèlerins allemands qui lui donnaient ce nom, corruption de celui du village de La Faba, König conseille de ne pas monter par la montagne (*Wil tü donnent Allefaber nicht anstyggen Sous lass in uff die lyncken hant lyggen*), en la laissant à main gauche, et en suivant sans doute un parcours semblable à la route actuelle, arriver à Lugo (*Lucas*) après onze milles. Dans cette ville il mentionne les eaux thermales près du pont et les murailles.

À quatre milles, en sortant par le pont, il y a la *zübrochene stat*, (probablement Mellid, la *Villarumpeta* de l'itinéraire de Harff), et à neuf milles de là Santiago, qu'on aperçoit depuis la montagne (de San Marcos), où il y a une croix et un grand tas de pierres. Il ne décrit pas la ville de Santiago (*Sankt Jakob, Compostell*) ni son église. Il ne fait pas allusion non plus aux visites qui étaient alors le complément presque obligé du pèlerinage à Compostelle, à Padron et à Finisterre.

Le retour se fait par la "*Niederstrasse*", l'itinéraire coïncidant avec le précédent jusqu'à Burgos (*Burgess*). À la sortie de cette ville, à la croix de pierre, il faut prendre à gauche et demander le chemin du "*Porten berge*", que l'itinéraire détaillé de Harff nous permet d'identifier avec le port de San Adrian. König se limite à dire qu'il faut parcourir vingt-six milles sans beaucoup de villages. Il fait allusion aussi, avec beaucoup d'imprécision, à un autre chemin par le port de Saint Nicolas (*San Niclass*) (?), et à la possibilité d'aller jusqu'à Pampelune (*Pompelonia*) et là, par l'hôpital de *monte sancta maria* (Santa Maria de Velate), à Bayonne (*Byon*).

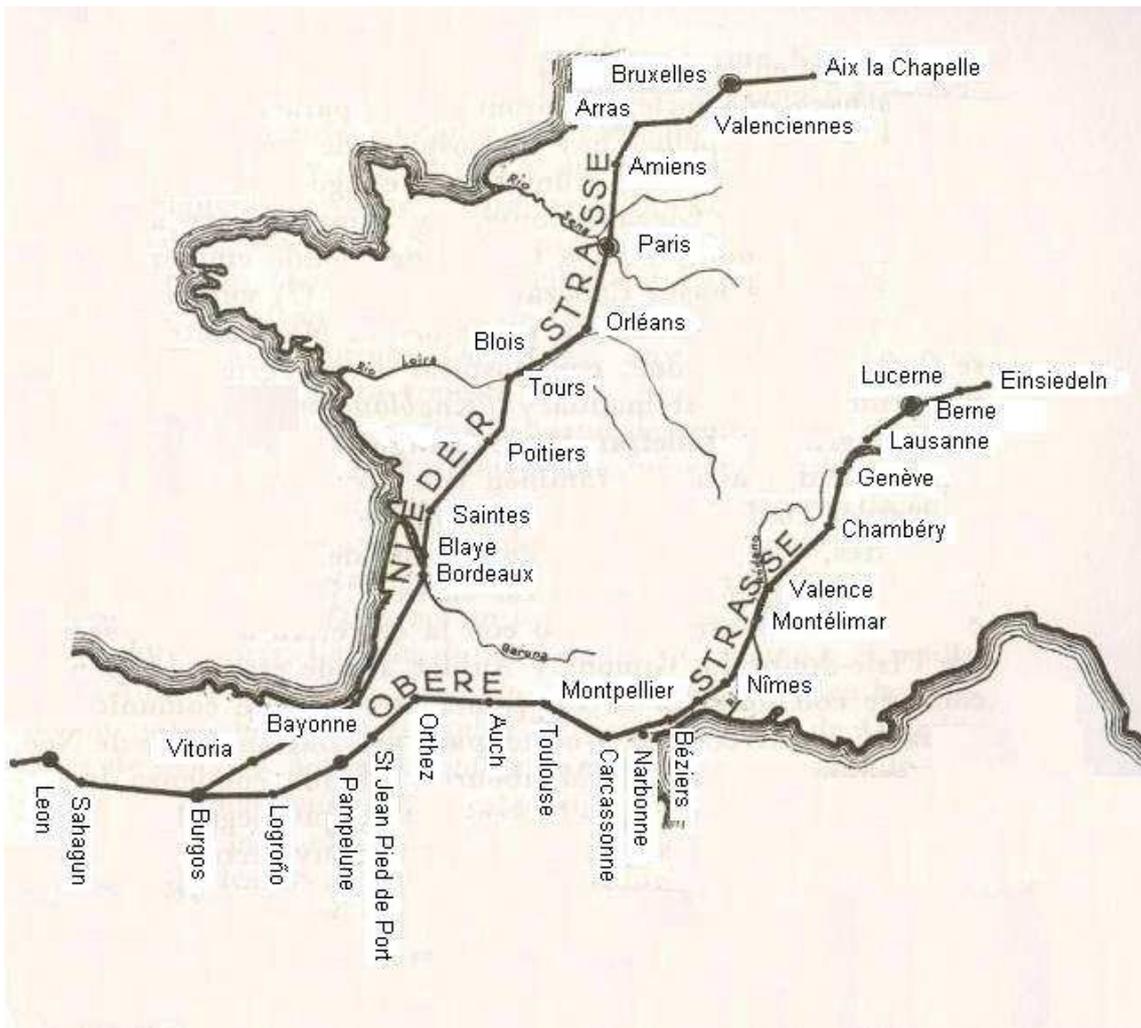
Pour traverser les Landes, entre Bayonne et Bordeaux, König indique deux chemins: le plus fréquenté, qui allait par Dax (*Ax*) et "*die kleine Haide*", il ne le recommande pas, parce qu'on n'y trouve pas de logements pour les pèlerins, et ses habitants sont peu enclins à leur donner des aumônes; c'est pourquoi il trouve préférable d'aller par "*die grosse Haide*" (les Grandes Landes), chemin qui traverse un désert de trente-six milles, mais qui est bien pourvu d'auberges en fin de parcours. A Bordeaux (*Bardewesch*) aussi, il y a de nombreux établissements de bienfaisance, et il recommande de profiter des aumônes pour investir les économies dans un passage en bateau jusqu'à Blaye (*Ble*), et de prendre ensuite le chemin par Pons (*Ponss*), Saintes (*Sentes*) et Lusignan (*Allesion*), vers Poitiers (*Butyrss*), Châtelleraut (*Schattelareye*), Ste-Catherine-de-Fierbois (*Sankt Katheryn*), et Tours (*Thorss, Touron*).

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 9 sur 10

Depuis là, on peut aller à Metz pour trouver la frontière allemande; mais le guide poursuit par Amboise (*Amboss*), Blois (*Blese*), Orléans (*Orliens*) et Etampes (*Stamposs*) jusqu'à Paris (*Pariss*). Là aussi s'offraient différentes routes, en indiquant les distances jusqu'à Amiens et Arras, vingt-huit et quatorze milles respectivement. König paraît suivre cette dernière option. Après avoir visité Saint-Denis (*Sankt dionysius*), il poursuit par Clermont (*Cleremon*), Amiens (*Hamyenss*), Arras (*Harrass*), Douai (*Thobaie*), Valenciennes (*Sankt fallentius*), entrant aux Pays-Bas par Mons (*Bergen do Henegaw*), Soignies/Zinnik (*Sone*), Braine le Comte (*Brenlekont*) et Hal (*Hall*), jusqu'à Bruxelles (*Prüsszel*), et de là, par Louvain (*Lofen*), Diest (*Ditsch*) et Maestricht (*Tricht*) à Aix-la-Chapelle (*Ach*), où se termine le guide.

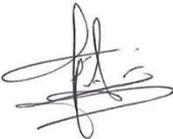


Nieder Strasse : route d'en bas
Obere Strasse : route d'en haut

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 10 sur
10

Raphaël CHEVALARD	
Michèle HOOGE	
Julien LACROIX	
Sylvie LARCHEVEQUE	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	